

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



&



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY EN PARTENARIAT

AVEC L'UNIVERSITÉ DE PARIS XII VAL DE MARNE

BP V 43 ABIDJAN

TEL : (225) 01 15 47 47 / 08 10 02 11



CONCOURS D'ENTREE EN LMV

Licence 3 de Marketing et de Vente

20^{ème} Promotion (2016-2018)

DOSSIER DE CANDIDATURE

PIECES A FOURNIR

- 1/ Une (1) lettre de motivation manuscrite adressée au Doyen de l'UFR SEG ;
- 2/ Une (1) photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou la Scolarité Centrale de l'Université de Cocody) du Diplôme (DEUG, DUPCF, DUT, DPECF, BTS, LSTCF2 ou tout autre diplôme jugé équivalent) vous permettant de vous inscrire en L3MV. En sus, la photocopie simple des diplômes intermédiaires;
- 3/ les photocopies simple des relevés de notes;
- 4/ Trois photographies d'identité récentes (en couleur) portant au verso votre nom et numéro de téléphone;
- 5/ Une (1) pièce d'état civil ou tout autre document (extrait de naissance) permettant d'établir votre filiation ;

Frais de traitement de dossier et de concours : 15 000 F

DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES

Lundi 26 Septembre 2016 à 15h00

DATE DU TEST ÉCRIT

Vendredi 30 Septembre 2016 à partir de 08h00

MODALITES DE RECRUTEMENT

L'admission au programme de la **Licence 3 de Marketing et de Vente (L3MV)** de l'Université Félix Houphouët-Boigny se fait en trois (3) étapes :

1/ Présélection

A partir de l'**analyse du dossier**

2/ Admissibilité

A partir d'un **test écrit** portant sur **Six (6) disciplines** :

Disciplines	Contenu indicatif	Coef.	Durée
Comptabilité générale	Comptabilité générale - SYSCOA	1	5 H
Economie	Microéconomie	1	
Marketing	Marketing	1	
Techniques d'expression	<ul style="list-style-type: none">▪ Français▪ Anglais commercial	1	
Langue		1	

3/ Admission

L'admission n'est définitive qu'à l'issue de l'**entretien individuel avec le grand jury**.

L'entretien porte sur la culture générale, l'actualité économique et la motivation.

COÛT DE LA FORMATION

a) Frais de Scolarité : Neuf cent mille (900 000) francs F

Versements	Taux	Montant	Période de règlement
<i>1^{er} Versement</i>	60 %	540 000 F	A l'inscription (Service Financier de l'UFR SEG)
<i>2^{ème} Versement</i>	20 %	180 000 F	du 1^{er} au 5 Février 2017
<i>3^{ème} Versement</i>	20 %	180 000 F	du 1^{er} au 5 Avril 2017

b) Inscription Administrative : Voir la scolarité centrale de l'Université

Prévoir la somme de 100 000f

NB : Tout(e) candidat(e) admis(e) au concours qui ne s'acquittera pas du premier versement à l'inscription sera considéré(e) comme démissionnaire et remplacé(e) immédiatement.

Par ailleurs, en cas d'abandon, de démission, de défaillance ou d'incapacité de l'étudiant(e), les frais de scolarité payés à l'UFR ne seront pas remboursés.

Bonne Chance !